

Conseil présents excédant la majorité absolue requise par la loi.

39.—De la Commission Spéciale des noms de rues, au sujet du rapport du Bureau des Commissaires, à l'effet de changer les noms de certaines rues.

Sur proposition de M. l'éch. LARIVIERE, appuyée par M. l'éch. BAKBEAU, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu, adopté et publié dans le Bulletin Municipal, le nombre des membres présents excédant la majorité absolue requise par la loi.

INTERPELLATIONS.

40.—Certaines questions sont posées au Bureau des Commissaires, avec prière d'y répondre pour la prochaine assemblée du Conseil, par (a) M. l'échevin Lavergne, re construction d'un égout dans la rue Frontenac; (b) M. l'échevin Rubenstein, re mise en vigueur de la clause 455a de la Charte, re trottoirs permanents; (c) M. l'échevin Rubenstein, re opportunité d'établir un garage municipal et boutique de réparations; (d) M. l'échevin Ward, re pose de trottoirs en asphalte rue Saint-Luc; (e) M. l'échevin N. Lapointe, re élargissement de la rue Notre-Dame-Ouest; (f) M. l'échevin Blumenthal, re pierre extraite du canal de l'Aqueduc.

MOTION.

41.—Sur proposition de M. l'éch. MENARD, appuyée par M. l'éch. HUSHION, il est

Résolu: Que, vu le grand nombre de personnes et de familles qui souffriront cet hiver de la misère et de la pauvreté, un comité soit nommé pour aviser aux moyens de les secourir et d'étudier les divers projets qui lui seront soumis à cette fin. Ledit Comité devant être composé de Son Honneur le Maire, de M. le Commissaire Hébert, des échevins Lavergne, Bastien, Létourneau, Hushion, Ménard, Chartrand, Dubéau, Vandelac, Elie et L. A. Lapointe, et que Son Honneur le Maire soit prié de demander à Sa Grandeur Monseigneur Bruchési et à l'Évêque Anglican, le Révérend M. Farthing, le Président du Board of Trade, le Président de la Chambre de Commerce et le Président du Conseil des Métiers et du Travail, de faire partie de ce Comité et de l'aider à accomplir son œuvre dans l'intérêt général de toutes les classes de la société et des pauvres de la Cité, avec pouvoir de s'adjointre toutes autres personnes qu'il jugera à propos.

AVIS DE MOTIONS.

42.—De M. l'échevin Macdonald, à l'effet d'abroger les Règlements Nos 493 et 520, re édifices dans le quartier Notre-Dame de Grâces.

43.—De M. l'échevin L. A. Lapointe, à l'effet d'amender le Règlement No 506, re fonds de pension.

44.—De M. l'échevin St-Pierre, à l'effet d'amender le Règlement No 538, re édifices sur la rue Christophe Colomb.

45.—De M. l'échevin St-Pierre, à l'effet de soumettre aux électeurs, par référendum, la question du maintien du Bureau des Commissaires.

46.—De M. l'échevin Rochon, à l'effet d'amender le Règlement No 449, re édifices dans les quartiers Mont-Royal et Côte-des-Neiges.

Son Honneur le Maire entre dans la Chambre du Conseil et occupe le fauteuil de la présidence.

ORDRE DU JOUR.

47.—Etant lu l'ordre du jour pour prendre en délibération un rapport du Bureau des Commissaires, recommandant que la décharge de l'égout de l'avenue Papineau soit construite par la Commission du Havre,

bers present exceeding the absolute majority required by law.

39.—From Special Committee on street names, anent report of Board of Commissioners to change the names of certain streets.

On motion of Ald. LARIVIERE, seconded by Ald. BARBEAU, it was

Resolved: That said report be received, adopted and printed in the Municipal Bulletin, the number of members present exceeding the absolute majority required by law.

QUESTIONS.

40.—Certain questions were put to the Board of Commissioners with a request that they reply thereto for the next meeting of the Council by (a) Ald. Lavergne, re construction of sewer in Frontenac street; (b) Ald. Rubenstein, re enforcing of Art. 455a of the Charter re permanent pavements; (c) Ald. Rubenstein, re advisability of establishing municipal garage and repair shop; (d) Ald. Ward, re laying asphalt sidewalks on St. Luke street; (e) Ald. N. Lapointe, re widening of Notre Dame street West; (f) Ald. Blumenthal, re rock excavated from aqueduct canal.

MOTIONS.

41.—On motion of Ald. MENARD, seconded by Ald. HUSHION, it was

Resolved: That, in view of the large number of persons and families who will likely suffer from destitution and poverty, this winter, a Committee be appointed to consider the means to be taken in order to relieve them, and also to consider the various projects which may be submitted to it for such purpose. The said Committee to be composed of His Worship the Mayor, Commissioner Hébert, Aldermen Lavergne, Bastien, Létourneau, Hushion, Ménard, Chartrand, Ward, Dubéau, Vandelac, Elie and L. A. Lapointe, and that His Worship the Mayor be requested to ask His Grace Archbishop Bruchési and the Anglican Bishop, Rev. J. G. Farthing, the President of the Board of Trade, the President of the Chambre de Commerce and the President of the Trades and Labor Council to form part of said Committee, and to aid it in accomplishing its work in the general interest of all classes of the community and of the poor of the City, with power to add to its number any other persons it may deem advisable.

NOTICES OF MOTIONS.

42.—By Ald. Macdonald, to repeal by-laws Nos. 493 and 520 re buildings in Notre-Dame de Grâces Ward.

43.—By Ald. L. A. Lapointe, to amend by-law No. 506 re pension fund.

44.—By Ald. St-Pierre, to amend by-law No. 538 re buildings, Christophe Colomb street.

45.—By Ald. St-Pierre, for a referendum re maintenance of Board of Commissioners.

46.—By Ald. Rochon, to amend by-law No. 449 re buildings in Mount Royal and Côte des Neiges Wards.

His Worship the Mayor entered the Council Chamber and took the Chair.

ORDER OF THE DAY.

47.—The order of the day being read to consider a report from the Board of Commissioners, recommending that the outlet of Papineau avenue sewer be constructed by the Harbour Commissioners.